



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 27305

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avenir de la filière forêt-bois de notre pays. Ce secteur connaît une expansion due en partie à l'aide du Fonds forestier national (FFN) qui, depuis de nombreuses années, a contribué à la réalisation d'importants boisements et a permis le maintien d'une activité élevée. Ce fonds s'avère indispensable au développement à venir de la filière forêt-bois dont il faut rappeler qu'elle offre des perspectives de développement et d'emploi très intéressantes. Ainsi, les syndicats de propriétaires forestiers et la Fédération nationale des communes forestières de France sont légitimement préoccupés par le devenir et les moyens dont bénéficiera ce fonds amputé de plus de 50 % de ses ressources lors de la réforme de 1991. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, les ressources dont dispose actuellement le FFN, et lui préciser, d'autre part, les mesures qu'il entend prendre afin d'augmenter les moyens de cet indispensable instrument au service de la politique forestière.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaiterait savoir quelles suites vont être données aux propositions contenues dans le rapport remis au Premier ministre par M. le député Jean-Louis Bianco et intitulé « La forêt, une chance pour la France ». Le 25 novembre 1998, le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté au conseil des ministres une communication dans laquelle étaient définis les grands axes de la politique à mettre en oeuvre dans ce secteur d'activité, qui représente effectivement un poids considérable dans l'économie nationale. Sur le plan financier, cette politique suppose la mobilisation de moyens nouveaux et importants. Des propositions ont été élaborées ; elles sont à l'heure actuelle soumises à la concertation interministérielle dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2000, et devraient faire très prochainement l'objet d'un arbitrage.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27305

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 1999, page 1639

Réponse publiée le : 21 juin 1999, page 3789